



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'AFFECTATION DES SOMMES FIGURANT SUR LE COMPTE REPORT A NOUVEAU CREDITEUR UTILISE POUR LES REGULARISATIONS COMPTABILISEES SUR L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Le 22 juin 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'Administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

- ☞ a approuvé l'affectation de la somme de 548 884.81 € figurant sur le compte 110 du bilan l'université Michel de Montaigne BORDEAUX 3 - établissement principal - au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 22 juin 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	1

L'Administrateur Provisoire

Patrice BRUN